

N° 47

OBSERVATOIRE REGIONAL des Transports

L e t t r e t r i m e s t r i e l l e d e l ' O b s e r v a t o i r e

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

En bus, en vélo, en voiture,
à pied dans la CAP

1

STATISTIQUES

2-4

LA PAGE DU TRM - BRÈVES

5

INFORMATIONS - ETUDES

Régulation du trafic poids-lourds entre Poitiers
et la frontière espagnole

6

Un questionnaire de 20 min pour les déplacements

Cette enquête comprend l'administration par téléphone, de 2300 questionnaires auprès des résidents de la CAP, complétés par 450 entretiens en face-à-face auprès des étudiants de Poitiers et du Futuroscope. Le but est de mieux connaître, entre autres, les déplacements en fonction du motif, les temps de parcours, les opinions et les pratiques sur les modes de déplacements. Les résultats ont été confrontés à ceux de 1998, cependant il convient de rester prudent sur certaines comparaisons.

Principaux résultats

Voiture individuelle : -2,5 points

Collectifs et modes doux : +2,5 points

En 2007, le nombre de déplacements par jour et par personne reste stable avec 3,8 déplacements/jour. La grande majorité de ces déplacements s'effectue des quartiers extérieurs vers le centre ville de Poitiers (65 % des origines destinations). Concernant les déplacements domicile-travail/étude les résultats montrent un recul des déplacements en voiture de 2,5 points au profit des modes doux.

En terme de perception de la fluidité des déplacements dans la CAP, 63% des sondés estiment que la circulation est satisfaisante (contre 26 % seulement en 1998). Mais, ce pourcentage tombe à 50 % pour les heures de pointes.

En déplacements domicile-travail/études, les temps moyens de parcours en transports collectifs (20 min) et en voiture (18 min) sont relativement proches. Pourtant, quels que soient la fréquence et le motif du déplacement, les habitants hors de Poitiers utilisent leur voiture à hauteur de 88 % contre 76 % pour les Poitevins.

La desserte du réseau Vitalis, appréciée à 86 %, encourage les habitants à utiliser le bus plusieurs fois par semaine soit 27 % en 2007 contre 25 % en 1998. Et ce, d'autant que l'intégration des moins de 15 ans dans l'enquête de 1998 avait surévalué la part des transports collectifs.

En bus, en vélo, en voiture, à pied dans la CAP

La Communauté d'Agglomération de Poitiers réalise, en 1998, une 1^e enquête "déplacements", permettant au service Transports et Déplacements d'élaborer le Plan de Déplacements Urbains (PDU). Les dispositions prises visent à encourager la réduction de la part de la voiture en faveur de modes plus "doux" agissant ainsi sur la qualité du cadre de vie et sur la santé. Dans un souci de suivi du PDU, l'Observatoire des Déplacements de la CAP, créé en 2004, a mis en place une nouvelle enquête. Conduite durant le printemps 2007 auprès d'un panel représentatif d'individus, elle permet d'appréhender, à l'échelle de la CAP, l'évolution des comportements en matière de déplacements.

En ce qui concerne l'usage du vélo, 13 % des personnes interrogées utilisent au moins une fois par semaine ce mode de déplacement. L'utilisation hebdomadaire du vélo est soutenue malgré un pourcentage de personnes possédant un vélo légèrement en baisse depuis 1998 (57 % en 1998 et 52 % en 2007). Enfin la très nette progression de la marche à pied, +4 points, conforte l'idée d'un mouvement général de fond en faveur de modes de déplacements doux.

Les étudiants poitevins

Les 450 entretiens réalisés en face-à-face ont permis de toucher une population aux comportements différents mais très représentée sur l'agglomération poitevine. Même si 78 % des étudiants disposent d'un permis de conduire seuls 45 % disposent d'un véhicule. Dans les déplacements domicile/études, ils privilégient les modes doux et les transports collectifs (bus : 31 %, à pied : 27 % et vélo : 3 %). En outre, 2/3 ont connaissance du système de locations de vélos CAP/Vélo. Par contre, 67 % des étudiants utilisent la voiture pour rentrer chez eux le weekend dont 16 % en covoiturage.

Une politique volontaire

La politique communautaire des déplacements soutenue ces dernières années explique, en partie, ces résultats. La limitation de l'accès de Poitiers aux voitures s'est accompagnée de la création de stationnements extérieurs (type Parcobus), le développement des transports collectifs ainsi que l'aménagement d'espaces spécifiques pour les déplacements "doux".

En 2006, l'offre kilométrique de réseau de bus par habitant était de 38,7 km contre 29,4 pour des agglomérations de taille comparable. Les 15 lignes régulières, parcourues par un parc équipé d'une motorisation moins polluante (68,6 % du parc), enregistrent 13,6 mil-

lions de voyages par an. Les nouveaux tarifs encouragent cette utilisation puisque 5400 pass donnant droit à la gratuité et 2000 cartes proposant une tarification réduite (10 € par mois) devraient être distribués.

Les aménagements cyclables se sont multipliés. En 10 ans, 34 km de voies cyclables ont été délimités, dont 19 depuis l'adoption du schéma directeur cyclable en 2003, et les stationnements vélo proposent 569 places sur l'ensemble de la CAP.

La nouveauté pour 2008 sera la mise en place de 4 stations d'autopartage. Différent du covoiturage, la voiture en temps partagé offre la flexibilité d'une voiture tout en éliminant la nécessité d'en posséder une. Cette démarche fait suite à une étude de 2005 sur l'autopartage dans les villes moyennes à laquelle l'agglomération poitevine avait participé. Les stations seront situées au parking Carnot, à la gare (pôle multimodal), à Buxerolles (commune extérieure) et dans

L'enquête déplacements 2007 en chiffres (Résultats de l'étude de 1998 entre parenthèses)

- ✓ 416 112 déplacements journaliers
- ✓ 89 % des ménages sont motorisés (92 %)
- ✓ 1,4 voiture par foyer (1,6)
- ✓ 1 foyer sur 2 est équipé d'au moins un vélo
- ✓ 11 % ayant un 2-roues motorisé (14 %)

Les déplacements domicile – travail/études

- 75 % ont Poitiers pour destination (70 %)
 - en voiture : 63,7 % (65,6 %)
 - en transports collectifs : 17 % (18 %)
 - à pied : 15 % (11 %)

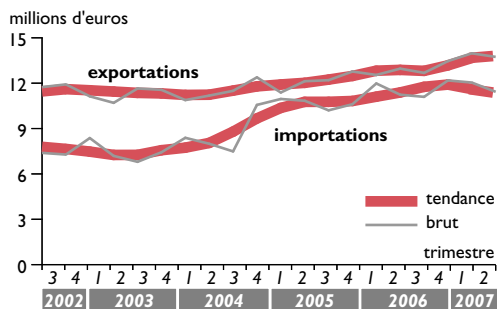
Aménagements et stationnements

- 81 % sont satisfaits des aménagements piétons
- 2/3 des utilisateurs des aménagements cyclables les jugent satisfaisants
- 7 personnes sur 10 jugent le stationnement aisé dans leur quartier de résidence. A Poitiers, 1/3 le trouve difficile.



données générales

Commerce extérieur

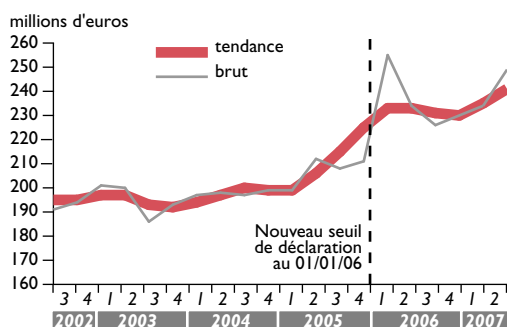


Source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects

EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Exportations	+11,4 %	+6,0 %
Importations	+0,5 %	+1,7 %

L'excédent régional progresse de près de 23 % par rapport au 2^e trimestre 2006 pour atteindre les 212 millions d'euros. Les importations sont en progression de 3,6 % et les exportations de 6,2 %. Dans l'ensemble, les échanges du 1^{er} semestre sont en hausse de 5 % soit nettement supérieurs à la moyenne nationale (+1,4 %). La forte progression des exportations de biens intermédiaires et d'équipements professionnels compense le déclin des produits de l'industrie automobile. Les importations progressent plus lentement principalement en raison de la baisse des importations de produits pétroliers.

Encours de crédits (niveau d'endettement) Secteur transport

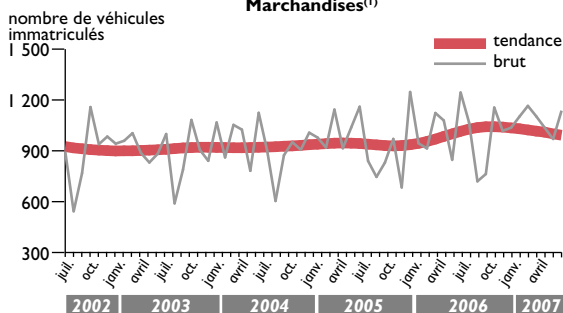


Source : Banque de France

Les demandes d'emprunt par les entreprises de transports marquent une nette augmentation de 6,4 %, la conjoncture économique apparaît plus difficile que l'année passée au même trimestre.

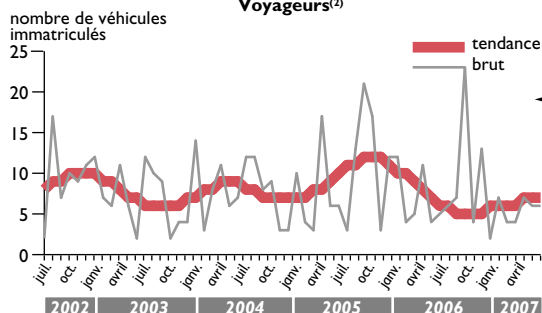
Immatriculations de véhicules neufs

Marchandises⁽¹⁾



(1) les camionnettes et camions, les tracteurs routiers, les remorques et semi-remorques.

Voyageurs⁽²⁾



(2) les autobus et les autocars.

Source : DAEI/SES

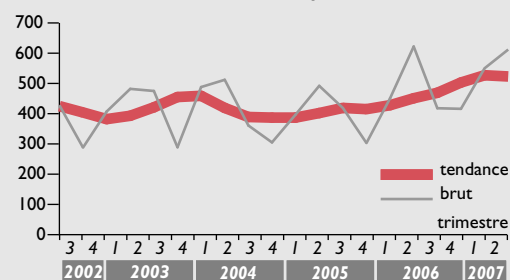
EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Marchandises	+13,0 %	-0,9 %
Voyageurs	-28,6 %	-5,0 %

Au niveau national, les emplois dans le transport sont en augmentation de 1,6 % (identique à l'ensemble des secteurs) par rapport au 2^e trimestre de l'année précédente. En Poitou-Charentes, cette évolution est particulièrement marquée avec 4,5 % de progression (données provisoires), la Charente-Maritime dégageant une augmentation de presque 7 %. Le nombre de demandes d'emploi dans le transport continue de reculer de près de 12 %, bien que le marché de l'emploi, particulièrement encourageant au début de l'année, laisse apparaître un léger tassement du nombre d'offres avec un recul de 1,6 %.

A l'image du marché national qui observe un ralentissement voire un retrait de l'ensemble des immatriculations, en région l'ensemble des immatriculations est stationnaire.

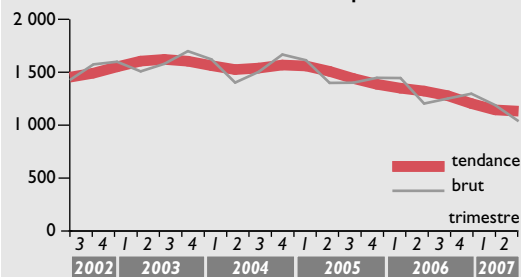
Marché de l'emploi dans les transports

Offres d'emploi⁽¹⁾



(1) OEE : Offres d'Emploi Enregistrées

Demandes d'emploi⁽²⁾



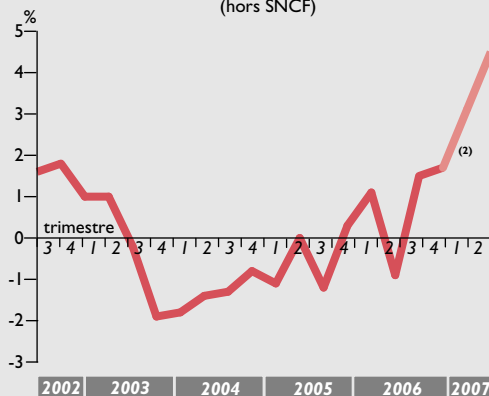
(2) DEFM Cat I : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

Source : DRTEFP

EVOLUTION		1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Tous secteurs	Offres	+3,3 %	-0,9 %
	Demandes	-13,2 %	-12,2 %
Secteur transport	Offres	+22,0 %	-1,6 %
	Demandes	-17,6 %	-13,9 %

Les offres enregistrées (= flux) ne peuvent être comparées aux demandes en fin de mois (= stock).

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans les transports⁽¹⁾ (hors SNCF)



(1) Données trimestrielles suivies en glissement annuel afin de corriger les effets saisonniers

(2) Données provisoires

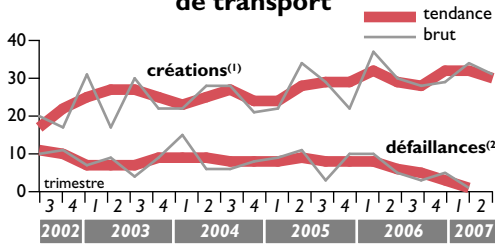
Source : INSEE - Estimation d'emploi

	Trimestre 2 2006	Trimestre 3 2006	Trimestre 4 2006	Trimestre 1 2007*	Trimestre 2 2007*
Poitou-Charentes	-0,9	+1,5	+1,7	+3,1	+4,5
Dont transports urbains et routiers	-0,7	+1,4	+1,7	+3,1	+4,4
Charente	+0,1	+1,8	+3,5	+4,3	+5,9
Charente-Maritime	-2,1	+1,6	+2,4	+4,9	+6,9
Deux-Sèvres	-1,3	+1,1	+1,0	+1,5	+2,7
Vienne	+0,2	+1,6	+0,3	+2,2	+3,0

* données provisoires

TRANSPORTS EN POITOU-CHARENTES

Démographie des entreprises de transport



(1) données corrigées des variations saisonnières (CVS)
(2) défaillances enregistrées à la date du jugement ; données brutes
Source : INSEE

La reprise d'activité en 2006 a marqué les derniers trimestres. Le nombre de créations d'entreprises est encourageant puisqu'il se maintient à une trentaine d'ouvertures et les défaillances demeurent à un niveau particulièrement bas.

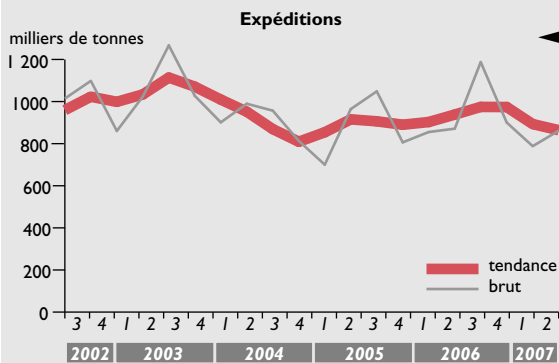
Nombre d'entreprises de transport du secteur marchand⁽¹⁾

	Au 01/01/03	Au 01/01/04	Au 01/01/05	Au 01/01/06
Transports terrestres	1 457	1 454	1 424	1 385
Transports par eau	33	31	31	29
Transports aériens	7	7	7	7
Services auxiliaires des transports	200	203	204	208
Total	1 697	1 695	1 666	1 629

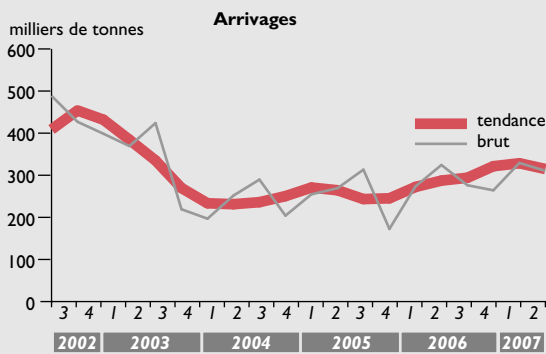
(1) entreprises dont le siège social est situé en Poitou-Charentes dont le code APE est 60, 61, 62 et 63 (hors SNCF)
Source : INSEE (Référentiel d'entreprises et d'établissements SIRENE, résultats définitifs)

transports de marchandises

Fret ferroviaire



Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'ouverture du marché de fret ferroviaire à la concurrence devrait apporter des remaniements. Régionalement, les prémices se font sentir suite à une année 2006 plutôt bonne. Les résultats de Fret-SNCF sont en perte de vitesse avec une diminution de 1 % au 1^{er} trimestre et de presque 2 % au second. Les sorties sont en retrait de 1,1 % et les arrivages de 4,2 %. L'absence de données des autres prestataires de fret ferroviaire ne permet pas d'avoir une vision globale.

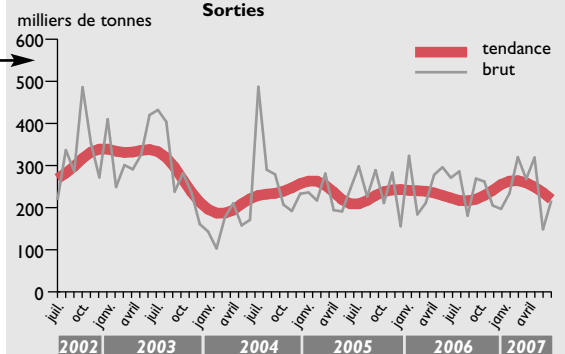
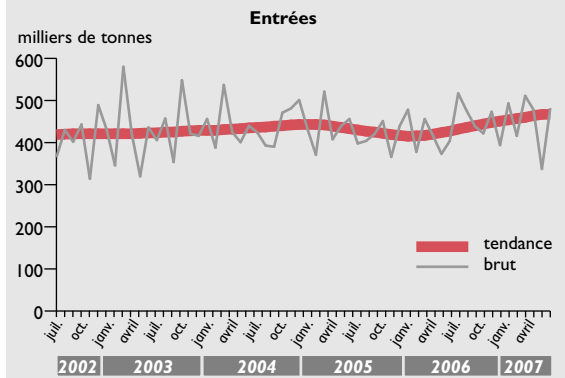


Source : SNCF

EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Expéditions	-7,9 %	-2,1 %
Arrivages	+20,4 %	-4,3 %
TOTAL	-1,0 %	-2,0 %

Après un excellent 1^{er} trimestre, le trafic maritime de la région enregistre une baisse de 3 % par rapport au 2^e trimestre 2006 avec une baisse conséquente des sorties (19 %) sur les céréales et des produits divers mais un maintien des entrées (8,7 %). Pourtant, sur les six premiers mois de l'année 2007, les résultats sont meilleurs qu'en 2006 avec 4 % d'augmentation soit 150 000 tonnes, La Rochelle-Pallice affichant une augmentation de 2,8 % et Tonnay/Rochefort de 12 %.

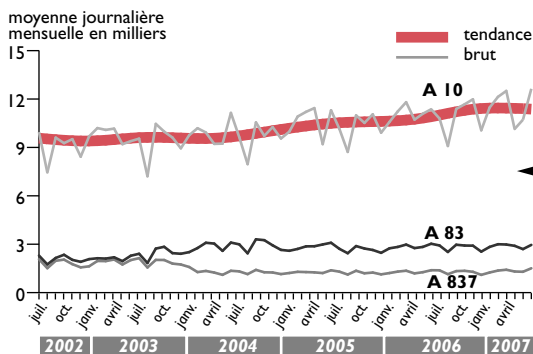
Trafic des principaux ports maritimes (Ports de La Rochelle, Rochefort et Tonnay-Charente)



Sources : DDE Charente-Maritime et CCI Rochefort et Saintonge

EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Entrées	+8,1 %	+8,7 %
Sorties	+14,6 %	-19,0 %
TOTAL	+10,4 %	-2,8 %

Volume de poids lourds comptabilisés aux péages des autoroutes



Le nombre de poids lourds sur les autoroutes régionales est stable à 1,1 % de croissance par rapport au 2^e trimestre de 2006 (soit environ 500 véhicules). L'A10 a vu sa fréquentation croître mais de façon très ralentie (+1 %), l'A83 a été moins parcourue par les poids lourds que l'année précédente (-0,8 %), par contre l'A837 est toujours en progression avec 6,9 % correspondant à quelque 300 véhicules.

EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Poitou-Charentes	+6,3 %	+1,1 %
A 10	+7,4 %	+1,0 %
A 83	+3,0 %	-0,8 %
A 837	+4,1 %	+6,9 %

(1) Entrées et sorties confondues

Sources : ASF et Cofiroute

transports de voyageurs

Transports collectifs urbains

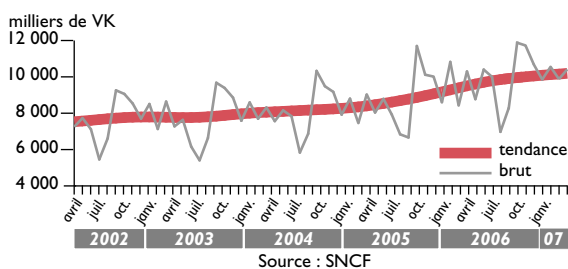
Suite à la modification de deux bases de données entre 2005 et 2006, le graphique d'évolution a été temporairement abandonné au profit d'explications.

Au cours de ce 2^e trimestre, la progression de la fréquentation des transports collectifs urbains régionaux se poursuit sur le même rythme qu'au 1^{er} trimestre avec 2,2 % d'augmentation. Les disparités régionales sont cependant moins marquées.

Niort retrouve la progression avec 5 % d'augmentation et Poitiers et La Rochelle oscillent entre 3,4 et 3,7 % de croissance. Les fréquentations châtellerauldaise et angoumoisine, en recul de 1 %, sont satisfaisantes étant donné les différents aménagements de services et d'offre kilométrique réalisés dans ces deux villes.

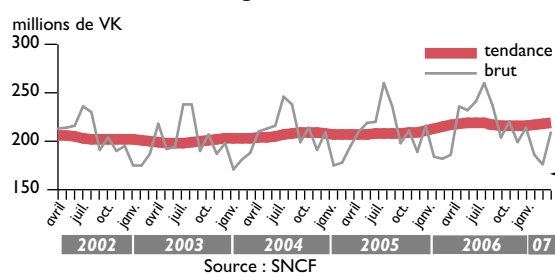
Voyageurs ferroviaires

Trafic interne en Poitou-Charentes



Source : SNCF

Trafic interrégional du Poitou-Charentes

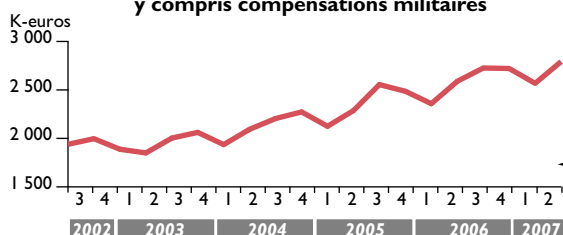


Source : SNCF

EVOLUTION	4 ^e trim 06 4 ^e trim 05	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06
Trafic interne	+12,3 %	+4,3 %
Trafic interrégional	+2,8 %	+3,6 %

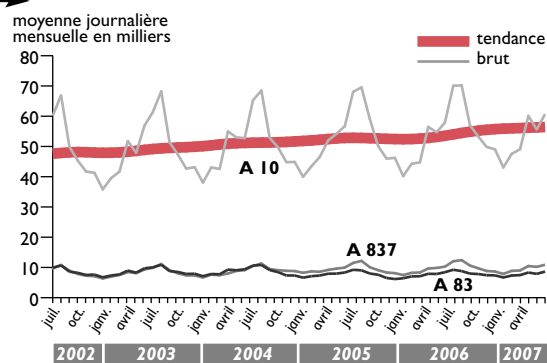
VoyageursTER

Recettes HT y compris compensations militaires



Comme les années précédentes, le 2^e trimestre est marqué par une utilisation importante des autoroutes régionales par les véhicules légers. Ce trimestre voit une croissance de 4,4 % par rapport à la même période en 2006 (soit 10 000 véhicules de plus) dont 4,4 % sur l'A10, 6,1 % sur A837 et 2,7 % sur l'A83.

Volume de véhicules légers comptabilisés aux péages des autoroutes⁽¹⁾



⁽¹⁾ Entrées et sorties confondues

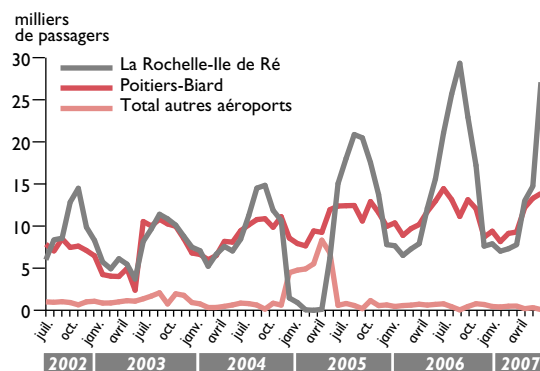
Sources : ASF et Cofiroute

EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Poitou-Charentes	+7,6 %	+4,4 %
A 10	+8,1 %	+4,4 %
A 83	+4,5 %	+2,7 %
A 837	+7,1 %	+6,1 %

L'activité aérienne régionale de passagers du 2^e trimestre est marquée par une reprise d'activité avec 5 % de croissance par rapport au même trimestre l'année dernière. La fréquentation de l'aéroport de La Rochelle-Pallice marque fortement le résultat global avec une croissance de 12 %, soit 6 000 passagers supplémentaires, alors que l'aéroport poitevin présente une stabilité de fréquentation avec un total de 39 000 passagers (+1 %).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les conditions d'accueil des vols commerciaux sur l'aéroport de Niort-Souché ne sont plus réunies, les compagnies aériennes se réorientent vers d'autres aéroports.

Voyageurs aériens⁽¹⁾



Source : Direction de l'Aviation Civile du Sud-Ouest

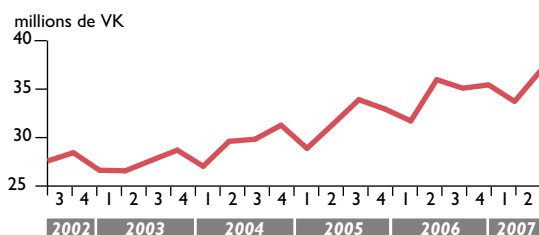
EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Poitiers-Biard	-8 %	+1 %
La Rochelle-Ile de Ré	+2 %	+12 %
Total autres aéroports	-27 %	-72 %
Poitou-Charentes	-4 %	+5 %

Le trafic de La Rochelle a été reporté sur Rochefort de novembre 2004 à avril 2005.

Avec près d'un million de voyageurs.km supplémentaires, la croissance de fréquentation des TER se poursuit à 2,6 % même si elle ralentit légèrement. Les recettes accusent ce ralentissement mais demeurent en forte croissance avec 6,7 % d'augmentation par rapport au même trimestre l'année dernière. Le mouvement de fond d'utilisation des TER s'affirme avec un nombre d'abonnés en progression régulière.

VoyageursTER

Trafic en millions de voyageurs x kms



EVOLUTION	1 ^{er} trim 07 1 ^{er} trim 06	2 ^e trim 07 2 ^e trim 06
Voyageurs x km	+6,3 %	+2,6 %
Recettes	+8,9 %	+6,7 %

TRM - Enquête de conjoncture en Poitou-Charentes Situation à la fin juin 2007

Pour le deuxième trimestre 2007, les opinions des chefs d'entreprises sont nettement orientées à la hausse, marquées par des soldes d'opinion concernant le transport national très positifs : transport urbain (+31), transport à courte distance (+33) et transport à longue distance (+24). Les prévisions sont timides pour le 3^e trimestre mais demeurent très favorables.

✓ **L'activité internationale** ne concerne que peu d'entreprises en Poitou-Charentes qui ressentent fortement la concurrence étrangère. L'activité s'est maintenue, mais les opinions pour le prochain trimestre sont peu encourageantes.

✓ **La trésorerie** des entreprises apparaît toujours sereine (+17 en solde d'opinion) grâce notamment à l'augmentation des **prix du transport**. En effet, les soldes d'opinions sont optimistes (+25). Néanmoins, les chefs d'entreprises demeurent réservés quant à l'augmentation du prix du carburant mais aussi au regard **des délais de paiement**. En effet, les béné-

fices de la loi tendent à s'estomper; les soldes d'opinion concernant l'augmentation des délais de paiement sont en hausse (+2).

✓ **Le recrutement** est supérieur aux prévisions et largement en hausse avec un solde d'opinion de +20. Le prochain trimestre devrait conforter cette tendance (+25 de solde d'opinion) malgré les difficultés de recrutement auxquelles se confrontent toujours les chefs d'entreprises.

✓ **Les investissements** en matériel de transport demeurent stables quoique l'opinion des chefs d'entreprises soit plus réticente pour le prochain trimestre. Le nombre d'entreprises déclarant avoir des projets d'achats de véhicules pour le prochain trimestre affiche en effet une légère baisse. L'achat de véhicules se situe essentiellement sur du renouvellement.

* **solde d'opinion** : différence entre la part des opinions favorables ou ayant constaté une hausse et la part des opinions défavorables ou ayant constaté une baisse



BREVES

Grenelle de l'environnement

Il se déroulera fin octobre en présence de l'Etat et de représentants de la société civile afin de définir une feuille de route en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables à partir d'un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables. Le projet repose sur des groupes de travail chargés d'élaborer des propositions sur six grands thèmes : lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie, préserver la biodiversité et les ressources naturelles, instaurer un environnement respectueux de la santé, adopter des modes de production et de consommation durables, construire une démocratie écologique, promouvoir des modes développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité.
www.legrenelle-environnement.gouv.fr

Réduction des émissions de CO2 : l'engagement volontaire de transporteurs routiers

En France, les poids lourds représentent 8% des émissions. Une charte établie en partenariat avec l'ADEME, la FNTR et TLF, liste des actions concrètes permettant aux entreprises de réaliser des économies carburant et donc de réduire leurs émissions. Elles touchent : les véhicules (modernisation de la flotte), le carburant (suivi efficace de la consommation), le conducteur (formation à l'éco-conduite), l'organisation des flux (optimisation des trajets). Les premières chartes ont été signées au niveau national le 19 mars dernier pour 3 ans par 6 entreprises de transport routier de marchandises. Les entreprises désireuses de s'inscrire dans cette démarche devront se rapprocher du service Transport de la Direction Régionale de l'Équipement.

Téléprocédure transport

Le 17 octobre le Ministère organisera auprès des organisations professionnelles du transport une réunion de présentation des nouvelles téléprocédures permettant aux entreprises de transport d'accéder aux démarches administratives à partir d'internet.

Fret SNCF

A la fin novembre, 262 gares françaises ne devraient plus assurer le chargement et le déchargement des wagons de marchandises "isolés" dont, entre autres, Thouars, Niort, Poitiers, La Rochelle, Angoulême. Pour faire face aux déficits de sa branche fret, la SNCF entend conserver les convois homogènes (avec un seul produit), jugés plus rentables, et ferait disparaître les "trains mixtes".

Pas d'avion entre Poitiers et Londres cet hiver

La compagnie à bas prix Ryanair installée sur l'aéroport de Poitiers-Biard a décidé de suspendre la ligne Poitiers-Londres entre le 1^{er} novembre 2007 et le 14 mars 2008.

La Région s'engage pour le train : vers la modernisation de la ligne Poitiers-Limoges

Après s'être déclaré en décembre dernier favorable à la création d'une ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges, le Conseil Régional s'est engagé le 25 juin sur le principe de financement des études d'avant-projet. En contrepartie, il rappelle l'importance de la poursuite de la modernisation de la ligne existante Poitiers-Limoges.

Saintes : lignes TER certifiées NF Service

Ponctualité, propreté, informations, agents disponibles. La SNCF s'est engagée à respecter 20 critères de ce genre sur les lignes TER au départ de Saintes. Après un examen minutieux de l'AFAQ-AFNOR, "l'étoile ferroviaire TER" de Saintes a reçu sa certification NF-Service. Cette "étoile" comporte 11 gares labellisées TER, 17 points d'arrêts sans personnel et 4 gares classées "direction des gares". 67 trains y circulent avec une volonté affirmée de développer le rôle de Saintes en temps que noeud de correspondance.

Ligne cadencée entre Rochefort et La Rochelle

Inaugurée le 5 octobre, cette ligne TER s'arrêtera à Angoulins-sur-Mer, Châtelaillon et Saint-Laurent-de-la-Prée et verra le départ d'une navette toutes les

40 min en période de pointe. L'objectif est de proposer une alternative pour les déplacements quotidiens entre Rochefort et La Rochelle qui représentent 14 000 trajets. Pour modifier des habitudes bien ancrées, Les collectivités souhaitent convaincre la population de l'efficacité des nouveaux moyens de transport en matière de sécurité et de rapidité mais aussi économiquement.

En Europe, 85 % des accidents sont liés à des erreurs humaines

Selon une étude effectuée par le Centre européen d'études de sécurité et d'analyse des risques (CEESAR), 85 % des accidents de la route sont imputables à une erreur humaine, loin devant les problèmes techniques (5,3 %), les défauts d'infrastructures (5,1 %) et les conditions climatiques (4,4 %). La fatigue, souvent pointée du doigt, n'est responsable que de 6 % des accidents. Par ailleurs, seul 1/4 des accidents de la route impliquant un camion et liés à une erreur humaine est causé par le chauffeur routier.

Les Français réduisent l'usage de la voiture

D'après le cabinet d'analyse de marché Bipe, même si la voiture reste largement en tête des moyens de transport, le nombre de kilomètres parcourus chaque année par l'ensemble de la population, qui a augmenté de 15 % entre 1995 et 2003, a baissé de 2 % en trois ans et devrait encore reculer de près de 2 % par an jusqu'en 2015. Ce phénomène s'explique par la hausse des prix des carburants - un litre de gazole coûte aujourd'hui en moyenne 1,09 euro, contre 0,79 euro en 2003 -, qui incite les Français à moins utiliser leur véhicule en ville. De plus, de nombreuses villes ont mis en place des politiques de restriction de la circulation automobile (augmentation des tarifs de stationnement, élargissement des voies d'autobus, etc.), parallèlement à leurs efforts visant à développer les transports publics ou l'usage du vélo. De fait, tandis que le nombre de kilomètres parcourus en voiture diminue, ceux effectués en autocar, autobus, train ou avion ont progressé en moyenne de 2,5 % par an depuis 2003.

Régulation du trafic poids-lourds entre Poitiers et la frontière espagnole

La hausse importante du trafic poids-lourds enregistrée depuis plusieurs années sur l'axe nord-sud entre Poitiers et la frontière espagnole, se traduit par un sentiment global d'insécurité et de gêne.

Partant de ce constat, une démarche expérimentale de régulation de ce trafic a été initiée dès 2002 par la DRE Aquitaine.

Les premières mesures prises concernaient essentiellement des interdictions ponctuelles de dépassement par les véhicules poids-lourds de plus de 12 tonnes de PTAC sur certains tronçons de la RN10 et de l'A63.

Une évaluation de ces mesures a été réalisée, et montre que ces dispositions ont permis d'améliorer sensiblement la fluidité du trafic général grâce à la stabilisation des vitesses des PL par la diminution de leur nombre sur la voie de circulation de gauche.

Le Comité de Pilotage de cette action inter-régionale a souhaité étendre cette méthode de régulation du trafic à tous les PL de + de 3,5 t, en la couplant avec des limitations de vitesse sur certains tronçons afin de tenir compte de la modificatif du Code de la Route relative aux vitesses PL depuis le 1^{er} janvier 2007.

L'extension de ces mesures s'accompagne d'une campagne d'information à destination des transporteurs et des conducteurs routiers, comme le 28 septembre dernier à Poitiers.

Le trafic en chiffres

- en véhicules / jour

Poitiers et Angoulême :	15 000
Angoulême et Bordeaux :	18 000
Bordeaux et la frontière :	27 000

La part des poids-lourds représente de 25 à 30 % du nombre de véhicules en fonction des tronçons.

- en poids-lourds / jour

Poitiers - Angoulême :	3 750 (25 %)
Angoulême - Bordeaux :	5 400 (30 %)
Bordeaux - frontière :	8 100 (30 %)

Mesures en place et évaluations

Les mesures d'interdiction de dépassement (partielle ou permanente) et les limitations de vitesses instaurées entre 2002 et 2004 s'étalent sur 48 % du trajet entre Poitiers et la frontière. Les évaluations réalisées en 2004 et 2006 sur les sections faisant l'objet de limitations pour les PL, s'appuient sur

des comptages et des interviews (conducteurs PL et véhicules légers - VL).

- Comptages automatiques

Ils font apparaître une diminution de 80 % des PL sur la voie de gauche et une chute de 63 % du nombre de dépassement et ceci sans modification de leur vitesse moyenne. Par contre, il y a une augmentation du non-respect des inter distances (50m) de 5 points. Au contraire, les VL ont augmenté leur vitesse moyenne de 13 % sans modifier leur distance de sécurité.

- Enquête auprès des conducteurs PL

Les interdictions sont généralement respectées. S'il y a entorse à ces mesures, les principales raisons invoquées sont la présence d'un PL de matières dangereuses, la non vision du début d'interdiction, la volonté de rouler à vitesse constante. Les conducteurs respectent à 74 % les distances de sécurité, s'ils ne l'ont pas fait c'est à cause d'un ralentissement général du trafic, par inattention ou habitude, en raison des différents bridages.

Pour 70 % des conducteurs, ils sont défavorables à ces mesures qu'ils perçoivent comme une perte de temps et de fluidité du trafic. Les 30 % restants observent un gain en sécurité et une meilleure fluidité du trafic.

- Enquête auprès des conducteurs VL

Ils sont 66 % à remarquer les limitations pour les PL envers lesquels 55 % ont un avis défavorable. Cette opinion est liée au non-respect des distances de sécurité, de la longueur de leur dépassement entre eux, de leur nombre très élevé. Les mesures prises font augmenter les files de camions sur la voie de droite, accentue la fluidité du trafic et améliorent la sécurité. Ils se sentent les principaux bénéficiaires de ces mesures et insistent sur des conditions de circulation qui leur paraissent mieux qu'avant.

Les nouvelles mesures

Entre Poitiers et Angoulême, deux sections (jusqu'à Couhé et à partir de Ruffec) supporteront une interdiction de dépassement permanente pour les +3,5 t. mais aussi une limitation de vitesse sur des carrefours plans de 90 km/h pour les VL et 70 km/h pour les PL.

Entre Angoulême et la frontière espagnole, les sections d'interdiction de dépassement pour les PL de +12 t. s'étendent aux véhicules de +3,5 t. Permanentes jusqu'à Bordeaux, elles portent au-delà sur la période 6h-22h, cependant une extension d'horaire est à l'étude.

Les nouvelles mesures toucheront donc 60 % du trajet entre Poitiers et la frontière.

Contact : 05 49 55 65 82

suite de la p 1

le quartier de Bellejouanne (défavorisé où 30 % des foyers ne disposent pas de véhicule). Cette démarche apparaît comme un complément à l'usage des transports collectifs. En fonction des utilisateurs, des tarifications adaptées seront proposées.

Concertation et Sensibilisation

L'échéance des élections municipales de 2008 n'est pas un obstacle en soi pour continuer la démarche

entreprise. La volonté est de poursuivre le travail de concertation avec les représentants de tous les usagers de la route pour la réalisation d'un code de bonne conduite de partage de la rue. Certes, les orientations nationales pourraient bien stimuler encore davantage la démarche. Cependant, les actions de sensibilisation continuent. La prochaine devrait présenter des vélos à assistance électrique (VAE) à des élus afin de leur démontrer les

possibilités de ces véhicules dans des villes vallonnées comme Poitiers.

Contact : ORT - 05 49 55 65 82

Avec la collaboration du Service Transports et Déplacements de la CAP.

Retrouvez les informations sur les déplacements sur www.agglo-poitiers.fr rubrique "Déplacements".

Publication réalisée dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports 15, rue Arthur Ranc BP 539 86020 POITIERS CEDEX

Directeur de la publication : Pierre Verney - Responsable : Didier Gomme - Contact : Véronique Roy / Sophie Billaud

☎ 05 49 55 65 82 - Télécopie 05 49 55 65 89 - Email ort@i-carre.net

Cette lettre trimestrielle est téléchargeable sur notre site internet : www.ort-poitou-charentes.asso.fr

Maquette : 2A2R - PAO : GRAFIMAP - Imprimeur : Oudin

Tiré à 2 000 exemplaires - ISSN : 0989-4802 - ©Observatoire Régional des Transports Poitou-Charentes



Direction Régionale
de l'Équipement du Poitou-Charentes

IAAT

Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires

